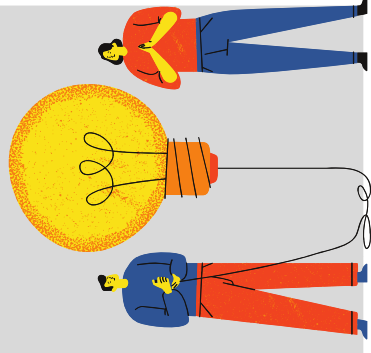
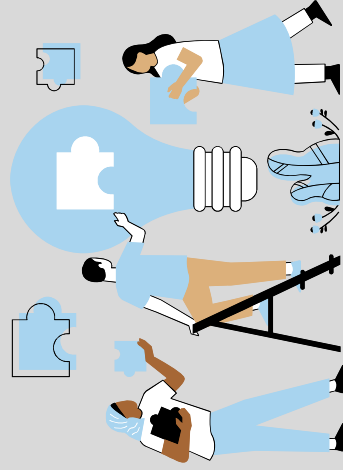


2025

ASSOCIATION DES MAIRES ET DES
PRESIDENTS D'EPCI DU CANTAL
ASSEMBLEE GENERALE

17 OCTOBRE 2025
SAINT FLOUR





MOT DE BIENVENUE

Philippe DELORT
Maire de Saint-Flour





INTRODUCTION

Christian MONTIN
Président de l'AMF 15

09H00 À 09H30

ACCUEIL DES ÉLUS

09H30 À 9H45

MOT DE BIENVENUE

- M. DELORT Philippe, Maire de Saint Flour
- M. MONTIN Christian, Président de l'AMF 15

09H45 À 10H30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMF 15

- Rapport d'activité : Mme CABECAS Valérie, Secrétaire générale de l'AMF 15
- Rapport financier : M. GIMENEZ Antoine, Trésorier de l'AMF 15
- Rapport d'orientation : M. MONTIN Christian, Président de l'AMF 15

10H30 À 11H30

**ECHANGE AVEC LES
PARLEMENTAIRES ET QUESTIONS
/ RÉPONSES AVEC LA SALLE**

11H30 À 12H00

CONCLUSION

- Mme Edith GUEUGNEAU, Vice présidente de l'AMF
- M. FAURE Bruno, Conseiller spécial chargé de l'Auvergne - Président du Conseil Départemental du Cantal
- M. LOOS Philippe , Préfet du Cantal

12H15 - 13H45

BUFFET DEJEUNATOIRE

14H00 - 14H15

**OUVERTURE DU FORUM DE LA
SOLIDARITÉ**

14H15 - 14H30

**PRESENTATION DE SOLIGUIDE
PAR L'UDAF**

14H30 - 16H45

**ECHANGES AVEC 60 ASSOCIATIONS
ET STRUCTURES PRÉSENTES AU
FORUM DE LA SOLIDARITÉ**

16H45- 17H00

CONCLUSION

2024-2025

Rapport d'activités

Présenté par Valérie CABECAS, Secrétaire Générale de l'AMF 15

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE

L'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal

DEUXIEME PARTIE

L'Exercice de nos Missions



PREMIERE PARTIE

L'ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRESIDENTS D'EPCI DU CANTAL

L'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal a été créée en 1947.

Actuellement, administrée par un Conseil d'Administration et un Bureau élu en date du 10 octobre 2021 à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'AMF 15.

Le Conseil d'Administration est composé de 32 membres et le bureau de l'AMF 15 de 11 membres et 2 contrôleurs de gestion.

 **LE RÔLE DE L'AMF 15**

 **LA VIE DE NOS INSTANCES**



LE RÔLE DE L'AMF 15

1

NOS OBJECTIFS

- Mener une action
- Impulser un maillage territorial
- S'appuyer sur un réseau national

3

NOS MISSIONS

- Une force de propositions et de représentations auprès des élus
- Une information permanente et synthétique
- Une fonction de conseil, de formation et d'aide à la décision

2

NOS VALEURS

- Partage d'expériences
- Libertés locales
- Convivialité
- Proximité
- Echanges
- Pluralisme

4

NOS COMPÉTENCES

- Un programme de formations adaptées à leur demande et aux différentes compétences des collectivités ;
- Un conseil juridique assuré notamment par les équipes spécialisées de l'AMF national ;
- Un soutien et une écoute permanente concernant le statut et les responsabilités des élus.



LA VIE DE NOS INSTANCES



ASSEMBLEE GENERALE 2024
En présence de Véronique POUZADOUX,
secrétaire générale adjointe de l'AMF



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025
Présentation et calendrier des rencontres



CONGRES DES MAIRES 2024
« Les communes...heureusement ! »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

AURILLAC



MOT D'ACCUEIL DE M. MATHONIER

M. MATHONIER, Maire d'Aurillac a introduit l'assemblée Générale 2024 en précisant que :

" Ce salon est une réelle opportunité pour tous les Maires cantaliens qui vont pouvoir échanger avec des entreprises en prenant le pouls notamment des innovations techniques"



ASSEMBLEE STATUTAIRE 2024

- Rapport d'activités 2024 présenté par
Valérie CABECAS
- Rapport financier 2024 présenté par
Antoine GIMENEZ
- Rapport d'orientation 2025 présenté par
Christian MONTIN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

En présence de Mme POUZADOUX,
secrétaire générale adjointe de l'AMF



“

Le mandat de Maire, c'est le mandat qui tient à coeur, qui permet de construire de réel projet en lien avec les habitants.

”

Discours de M. FAURE - Président du Conseil
Départemental du Cantal



“

On entend parfois dire qu'un territoire a les élus qu'il mérite... alors je crois que le Cantal est bien méritant car il peut compter sur des élus particulièrement bien engagés pour ce territoire.

”

Discours de M. le Préfet du cantal,
Laurent BUCHAILLAT

SALON DES MAIRES 2024

Victoires^{de}
l'investissement
local



INAUGURATION DU SALON DES MAIRES



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMF 15



20 DECEMBRE 2024
AURILLAC



28 MARS 2025
AURILLAC



16 JUILLET 2025
MARCOLES

CONGRÈS DES MAIRES 2024

« LES COMMUNES...HEUREUSEMENT ! »



CONGRÈS DES MAIRES 2024

DISCOURS DE CLOTURE



“

Chaque commune est une petite république dans la grande. Nos communes sont autant de réalités humaines, de réalités géographiques, cohérentes, qui sont le fruit de l'histoire, qui sont aussi le fruit de la volonté des hommes de faire une communauté de vie et de destin. Et c'est pourquoi, sans communes, il n'y a pas de nation. Sans communes, pas de république.

Sans commune, il n'y a pas de France. Et j'ose le dire, sans commune, il n'y a pas d'État. Alors oui, les communes, heureusement.

”

David LISNARD

RÉSOLUTION FINALE DU 105E CONGRÈS

“

"Heureusement que les communes portent les services publics de proximité et démontrent, par leur action concrète, innovante et efficace, que l'échelon local n'est pas le problème mais, au contraire, est porteur de solutions pour le pays. Il est en réalité tout simplement salutaire et de plus en plus vital, que notre nation bénéficie de ce socle de proximité et de performance publique au service des habitants, de leur qualité de vie et de l'avenir de toutes les générations. Heureusement que les communes, véritables pôles de stabilité, sont un repère pour les Français. Il est donc plus que jamais essentiel de libérer leur capacité d'agir plutôt que de les attaquer. L'an passé, le titre de notre Congrès était «

Communes attaquées, République menacée » : malheureusement nous y sommes : la République vacille.!



André LAIGNEL

”

UNE DÉLÉGATION CANTALIENNE

ECHANGES SUR LES STANDS DE NOS PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS



- Le salon des maires, porte de versailles à Paris, accueille plus de 1400 exposants et plus de 60 000 visiteurs chaque année.
- L'occasion pour les élus cantaliens de découvrir les dernières nouveautés en matière d'innovation mais également l'occasion de venir à la rencontre d'entreprises cantaliennes telles qu'Europe Service.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC ENEDIS



- Partenaire privilégié de l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal, ENEDIS est un acteur incontournable pour les collectivités. En ce sens, une délégation d'élus a pu participer à la convention de partenariat qui vise à travailler conjointement sur différents domaines :
 - - le renforcement de la proximité auprès des communes
 - - la formation et l'information des élus sur les thématiques ayant trait à la distribution d'électricité
 - - la communication
 - - la transition énergétique et l'accompagnement des projets des communes

UNE DÉLÉGATION CANTALIENNE

SOIRÉE PARTENARIALE

- L'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal tisse des partenariats avec 10 entreprises cantaliennes qui sont un réel soutien au quotidien, facilitant les échanges avec les collectivités, grâce notamment à des interlocuteurs privilégiés.
- Comme chaque année, une soirée des partenaires a donc eu lieu le mercredi 20 novembre pour permettre à chacun des partenaires de venir à la rencontre des élus durant un moment convivial, qui s'est tenu au Théâtre des Variétés puis au restaurant Cavale, établissement parisien, appartenant bien entendu à un Auvergnat de Paris!
- Plus de 100 élus et partenaires présents pour cette soirée!!



VISITES ET ÉCHANGES AVEC LES PARLEMENTAIRES DU CANTAL



ALLOCATION DE M. LE PRÉSIDENT DU SÉNAT



SCAN ME





DEUXIEME PARTIE

L'EXERCICE DE NOS MISSIONS

“ Unis pour mieux servir ”

1- AGIR ENSEMBLE DE
MANIERE CONCERTEE



2- FORMER ET INFORMER
NOS ADHERENTS

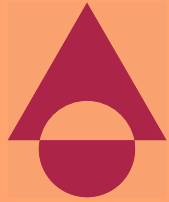


3- DEFENDRE NOS
INTERETS



4- ALERTER ET ETRE
FORCE DE PROPOSITIONS





1- AGIR ENSEMBLE DE MANIERE CONCERTEE

L'ÉCOLE CANTALIENNE DE DEMAIN

- Les dates clés 2024-2025

SEMAINE D'IMMERSION DES ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE DES MINES

- Un partenariat gagnant-gagnant

VISITE DE VALÉRIE LETARD, MINISTRE DU LOGEMENT

- Habitat, Logement, Urbanisme, quel avenir pour nos territoires ruraux ?

PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AURA

- Dispositif " Ma mutuelle région Auvergne "

VISITE DE FRANÇOISE GATTEL, MINISTRE DE LA RURALITÉ

- Évaluation in situ de la mise en œuvre du plan France ruralités

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'AMF 15 ET LE SERVICE DE REMPLACEMENT

- Mutualisation des agents



L'ÉCOLE CANTALIENNE DE DEMAIN

14-02-2025 : BOYCOTT DU CDEN



21-02-2025 : VOTE CONTRE AU CDEN

Extrait du communiqué de presse

Les membres du CDEN , aujourd'hui réunis, demandent et proposent :

- La suppression du pilotage unique de la carte scolaire par l'indicateur du P/E qui est incompatible avec nos spécificités départementales, géographiques et climatiques.
- Une réflexion à trois ans, préalablement à toute décision de carte scolaire est nécessaire. Elle doit s'imposer à l'annualisation des prévisions budgétaires.
- Une identification et une protection des territoires les plus fragiles car isolés et faiblement peuplés. L'isolement est une difficulté reconnue comme majeure pour les élèves comme pour les enseignants. Aussi, nous souhaitons qu'aucune école ne fonctionne avec un seul enseignant.
- Le temps de trajet doit être réfléchi en fonction de l'âge des enfants et apparait comme un élément essentiel à examiner avant toute décision.
- Une « charte de l'école rurale et de Montagne » doit être définie par l'ensemble des acteurs et des partenaires de l'école afin d'éviter un délitement total du tissu scolaire dans un contexte de baisse démographique durable.
- Une charte de qualité de la scolarisation, définissant les éléments indispensables en matière de bâtiments et d'équipements doit être réactualisée.
- La capacité à scalariser et accompagner efficacement les élèves à besoins scolaires particuliers doit aussi être prise en compte.
- La démarche « Ecole de territoire » est à impulser par un démarrage de la réflexion au sein des communautés de communes. Elle doit permettre aux territoires qui peuvent s'imaginer un destin commun en matière de politique éducative de mutualiser leur démarche autour d'une école qui favorise la qualité pédagogique et éducative et la proximité et l'accessibilité. Cette démarche doit pouvoir intégrer toutes les communes du territoire, y compris celles qui n'ont pas d'écoles sur leur périmètre et les associer à la gestion et au financement



L'ÉCOLE CANTALIENNE DE DEMAIN

**Réunion du groupe de
travail en vue de
l'élaboration d'une
plateforme collaborative**



26-03-2025

**Colloque ruralités et
communautés
apprenantes**



09-04-2025

**Rencontre avec la
délégation sénatoriale
aux collectivités
territoriales**



19-06-2025



L'ÉCOLE CANTALIENNE DE DEMAIN

08-04-2025 : protocole d'accord signé entre l'AMF, le Ministère de l'éducation nationale

Le premier enjeu consiste à donner à tous les maires une visibilité à trois ans sur les prévisions d'effectifs et de les associer plus étroitement aux mesures d'ajustement de la carte scolaire envisagées par le directeur académique.

Le second enjeu vise l'amélioration de la concertation entre les dase et les maires sur les autres sujets de collaboration (politique éducative, bâti scolaire, numérique éducatif, climat scolaire...).



VISITE DE VALERIE LETARD, MINISTRE DU LOGEMENT

24/04/2025



Plusieurs sujets ont été évoqués par Madame la Ministre:

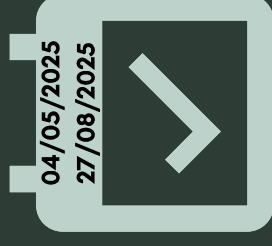
- PLUi, RNU et loi Montagne,
- le logement comme levier essentiel du développement local,
- les défis des entreprises du bâtiment,
- le ZAN et la PPL TRACE,
- la rénovation du bâti à caractère patrimonial,
- la performance énergétique des bâtiments,
- le logement social,
- l'évolution de la réglementation concernant les diagnostics et les DPE,
- les problématiques de bâtiments menaçant ruines et dont les propriétaires ne sont plus identifiés,

- ...

Des réponses techniques ont été apportées par Mme la Ministre et transmis aux élus cantaliens à la suite de la rencontre.



VISITE DE FRANÇOISE GATEL, MINISTRE DE LA RURALITÉ



“

« Ce n'est pas à Paris qu'on va déterminer comment vous allez vivre ici [...] Les territoires se fabriquent à partir de l'histoire, de la culture et de la volonté des hommes et des femmes qui les gouvernent, qui y travaillent, qui y sont attachés et qui l'inventent. Et le rôle de l'État n'est pas de décider pour eux mais de les accompagner, à la fois dans l'unité de la République et dans sa diversité »..

”

Françoise GATEL,
Ministre de la Ruralité



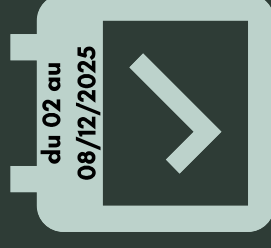
“

« Jamais la ruralité n'a été aussi moderne car elle est engagée dans le développement durable. »

”

Françoise GATEL,
Ministre de la Ruralité

SEMAINE D'IMMERSION DES ETUDIANTS DE L'ECOLE DES MINES



AUTECH



STATION D'EPURATION DE SOULEYRIE



BIOSE INDUSTRIE

Durant une semaine (du 02 au 08 décembre), 18 Maires cantaliens ont eu en charge de faire découvrir leur quotidien aux élèves ingénieurs du Corps des Mines.

L'AMF 15 a été sollicité en septembre 2024 pour accueillir la promotion d'ingénieurs de 3ème année pour une immersion territoriale afin d'appréhender l'action des élus au plus proche de la population.

Un programme riche a donc été proposé aux élèves ingénieurs afin de pouvoir démontrer la richesse du département mais également le quotidien des maires qui œuvrent en permanence au service des habitants au nom de l'intérêt général.

“

Cette semaine d'immersion s'est révélée comme un partenariat gagnant-gagnant dans lequel les élèves ingénieurs ont pu s'enrichir de l'expérience des élus, qui s'attachent à servir les citoyens en responsabilité avec bienveillance et détermination pour faire avancer les territoires ruraux, et les Maires référents ont échangé avec des futurs hauts fonctionnaires, brillants et à l'écoute des problématiques d'aujourd'hui, qu'ils auront certainement demain, à traiter dans leur futures fonctions.

”

Jean Luc LENTIER, Vice président
de l'AMF 15, Maire de Vézac

PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AURA “ MA MUTUELLE REGION AUVERGNE”



Sollicitée par la Région Auvergne Rhône Alpes, les membres du Conseil d'administration de l'Association des maires du Cantal ont validé la convention de partenariat visant à soutenir le dispositif " Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes" qui se veut être qualitative, sans conditions de revenus, sans questionnaire médical, ni limite d'âge.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'AMF 15 ET LE SERVICE DE REMPLACEMENT



M. LOURS, Président du Service Emploi 15 a souligné le soutien administratif et l'adaptabilité du service :

“ On va fonctionner avec un dispositif à la carte en s'adaptant aux besoins des communes ”

“

Certaines communes se retrouvent en situation de pénurie. Souvent, elles n'ont qu'un qu'un agent communal, parfois même à temps partiel. En cas d'indisponibilité de ce dernier, elles se retrouvent démunies. Dans leur bonne volonté, le Maire et les adjoints pallient mais ça ne peut durer qu'un temps. Aussi, ce partenariat va beaucoup nous aider.

” **M. MONTIN, Président de l'AMF 15**

M. DELORT, Président du Service de Remplacement a indiqué également que:

“ le service Emploi essaie d'obtenir des aides de la part de la Région Auvergne Rhone Alpes, pour atténuer le coût d'un agent de remplacement pour les agriculteurs élus de leur communes. ”

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'AMF 15 ET LE SERVICE DE REMPLACEMENT

L'AMF 15 s'engage à :

Encourager les communes à prendre l'attache du service Agri Emploi Cantal afin de recruter un salarié agricoles ponctuels au sein de la collectivité.

Informier les élus locaux sur les dispositifs d'emploi agricole et les partenariats avec le SE15, via des réunions d'information ou des supports de communication.

Soutenir les actions de valorisation de l'agriculture locale auprès des communes/EPCI et participer à la communication sur ces actions (Exemple déjeuner de l'emploi)

Faciliter la mise en relations des collectivités auprès du Service Emploi 15.

Le SE15 s'engage à :

Identifier les besoins en main-d'œuvre des communes/EPCI adhérentes en vue de leur mise à disposition.

Organiser des sessions d'information et des ateliers pour les agriculteurs, afin de les sensibiliser aux dispositifs d'emploi et aux partenariats possibles avec les communes/EPCI.

Apporter son expertise technique et son réseau pour faciliter la réalisation des projets.

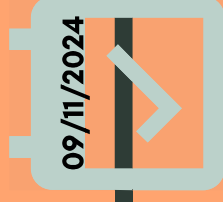
Promouvoir les offres d'emploi agricole du Service Emploi 15 par l'intermédiaire du site de l'AMF 15

Faciliter les démarches administratives des communes pour la mise à disposition de personnel auprès des exploitations agricoles en collaboration avec le SE15.

L'ensemble des Maires du Cantal sont donc invités à prendre l'attache du service Emploi 15 en cas de besoin ponctuel ou pour pallier à un arrêt de maladie ou une indisponibilité d'un agent communal par exemple.



2- FORMER ET INFORMER NOS ADHERENTS



RENCONTRE AVEC LES SENATEURS



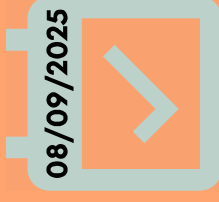
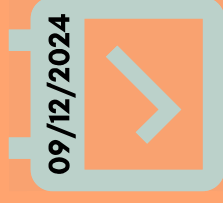
Dans la continuité des échanges réguliers entre l'AMF 15 et les parlementaires cantaliens, le bureau de l'association a souhaité organiser un webinaire ouvert à l'ensemble des maires et présidents d'EPCI du Cantal pour faire un tour d'horizons de l'actualité parlementaire et dégager des perspectives pour l'année 2025.

**POUR REVOIR
EN REPLAY LA
VÍSIO
CONFÉRENCE**



SCAN ME

LE NOTAIRE ET LES COLLECTIVITÉS



En partenariat avec la Chambre interdépartementale des Notaires d'Auvergne, une réunion d'information, le 09 décembre 2024 et le 08 septembre 2025 animée par M. GOZE- juriste au CRIDON a permis à 80 élus et notaires d'échanger sur des sujets tels que les biens de section, les captages d'eau, les chemins ruraux, etc.

En septembre 2025, les élus ont pu échanger sur les techniques de cession des propriétés publiques, les techniques d'acquisition des propriétés publiques et la période électorale et administrative de la commune .

Pour Maître Laurent LADOUX, Vice-Président de la Chambre Interdépartementale des Notaires d'Auvergne :

« Cette nouvelle rencontre, mise en place pour la deuxième année à Aurillac a pour objectif de partager les expériences autour d'une formation commune et pratique, afin de comprendre les contraintes et le fonctionnement de chacun entre maires et notaires. On mesure l'intérêt de cette réunion par la présence plus nombreuse des Elus, des Secrétaires de Mairie et des Notaires. »

WEBINAIRES DE L'AMF

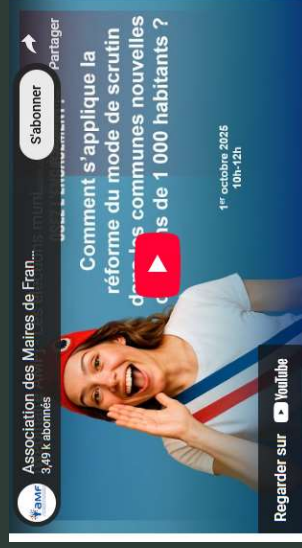
L'association des Maires de France propose tout au long de l'année des webinaires ouverts à l'ensemble des adhérents sur les sujets d'actualité.

POUR RETROUVER
L'ENSEMBLE DES
WEBINAIRES :



SCAN ME

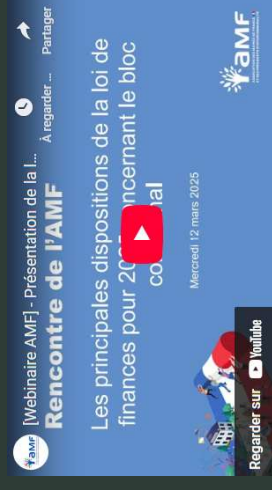
**RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN
DANS LES COMMUNES NOUVELLES
DE MOINS DE 1 000 HABITANTS**



**SCRUTIN DE LISTE PARITAIRE :
L'AMF MET À DISPOSITION DES
OUTILS DE DÉCRYPTAGE DE LA LOI
DU 21 MAI 2025**



**DÉCRYPTAGE DE LA LOI DE
FINANCES POUR 2025 : RETROUVEZ
LA NOTE EXCLUSIVE DE L'AMF ET
LE WEBINAIRE DE PRÉSENTATION
DES PRINCIPALES DISPOSITIONS**



SCAN ME



SCAN ME



SCAN ME

FORMATION CYBER SECURITE



04 avril 2025

LES RENCONTRES DE L'AMF 15

FORMATION SECURITE NUMERIQUE

RÉUNION À DESTINATION DE L'ENSEMBLE DES ÉLUS DU CANTAL ET DES AGENTS DES COLLECTIVITÉS

Présentes dans le quotidien des élus et des citoyens, les nouvelles technologies entraînent de grandes opportunités, mais également de nouveaux risques. Connaître, se former et se sensibiliser sont des atouts majeurs pour se prémunir des menaces et se protéger. Les objectifs de cette rencontre seront de mieux connaître les notions de base de la cybersécurité, identifier les principaux risques et adopter les bonnes pratiques.

Ces temps d'échanges seront animés par les services de Cantal Ingénierie et Territoires et la DSI du Conseil Départemental du Cantal qui répondront à toutes vos questions.

La Gendarmerie du Cantal sera également présente durant la formation afin d'accompagner les élus dans l'amélioration de la prise en compte de la menace cyber.

Les élus et agents des collectivités sont invités à participer à cette session d'informations.

REPORTÉ

« LE PAYSAGE, L'ÉLU.E ET LE PROJET LOCAL »

11 et 18
03/2025



COMPRENDRE ET AGIR POUR L'ÉVOLUTION DE MON TERRITOIRE

PRÉ-PROGRAMME
SESSION DE FORMATION
« LE PAYSAGE,
L'ÉLU.E ET LE
PROJET LOCAL »
Comprendre et agir pour
l'évolution de mon territoire
MARDIS 11 | 20
& 18 MARS 25
Formation gratuite
Repas et déplacements pris en compte

Cantal
claeu
Fédération nationale
claeu
Fédération nationale
des Conseils d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement

Dans le cadre de ses échanges réguliers avec le CAUE du Cantal, l'AMF 15 a été partenaire de la formation proposée par le CAUE du Cantal aux élus cantaliens avec pour thématique d: “ Le paysage, l'élu et le projet local.



FORMATION AIDANTS CONNECT ET/OU AIDANTS NUMERIQUES

La politique publique France Numérique Ensemble (FNE), lancée fin 2022, a pour objectif de permettre l'accès au numérique à l'ensemble de la population et d'enrichir la culture numérique des utilisateurs.

La formation s'inscrit donc dans la dynamique de cette politique, en proposant une montée en compétences des agents publics en contact avec les administrés grâce à deux formations : Aidants Connect et Aidants Numériques

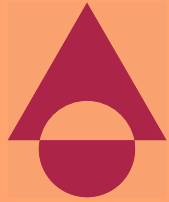
La Préfecture et le Conseil départemental du Cantal ont souhaité organiser plusieurs sessions de formations gratuites dans le courant de l'année 2025.

En ce sens, l'AMF 15 a relayé cette information afin de recenser les besoins des collectivités.

Ces formations permettent de mieux comprendre les enjeux de l'accompagnement numérique et de faciliter les démarches des usagers au quotidien



INSCRIPTION FORMATION AIDANTS
CONNECT et/ou AIDANTS
NUMERIQUES



3- DEFENDRE NOS INTERETS

LE CONSEIL JURIDIQUE DE L'AMF

- Une équipe pluridisciplinaire au sein de l'AMF
- L'AMF 15 : interlocuteur privilégié des élus

LES DOSSIERS D'ACTUALITES

- PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET L'AGRIVOLTAÏSME
- GESTION DE L'EAU
- TABLE RONDE "PARITÉ AU SEIN DES COLLECTIVITÉS LOCALES" DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME
- PARTENARIAT AVEC CIT POUR LA MAINTENANCE ET LE CONTRÔLE DES POTEAUX INCENDIES
- PARTENARIAT AVEC CIT POUR LA MAINTENANCE ET LE CONTRÔLE DES POTEAUX INCENDIES
- PDLHI SIGNE EN JANVIER 2025
- AUDIT PATRIMONIAL CPIE
- FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

LE CONSEIL JURIDIQUE DE L'AMF

UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE AU SEIN DE L'AMF



Une fonction de conseil, d'information permanente, de formation et d'aide à la décision. Les services de l'AMF exercent un suivi et une analyse de l'actualité législative et réglementaire. Ils effectuent un travail d'expertise permettant de délivrer des conseils personnalisés aux maires et aux présidents d'intercommunalité.

6 DEPARTEMENTS

- Action sociale, éducative, sportive et culturelle
- Administration et gestion communales
- Aménagement des territoires
- Conseil juridique et documentation
- Finances et fiscalité locales
- Intercommunalité et organisation territoriale

8 MISSIONS SPECIALISEES

- Relations avec le Parlement
- Formation des élus
- Prospectives et parité
- Transition écologique
- Europe et affaires internationales
- Prévention des pollutions et des risques technologiques
- Sécurité et prévention de la délinquance
- Fonction publique territoriale

5 SERVICES TRANSVERSAUX

- La direction de l'action territoriale
- La direction des finances et des moyens généraux
- Le service de la communication, de la presse et des partenariats
- La rédaction de Maires de France et de Maire info
- Le service des ressources humaines

QUESTIONS
/RESPONSES

INFORMATIONS

L'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal répond aux questions posées avec la volonté de capitaliser les sujets traités afin que la réponse apportée puisse servir au plus grand nombre.



ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A DÉPOSÉ LES BULLETS D'ÉLECTIONS DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX À L'ASSEMBLÉE NATIONALE. LE 10 MARS 2021.



VOIE

A NOTER

- Le scrutin est ouvert du 10 au 13 mars 2021.
- Le scrutin est ouvert du 10 au 13 mars 2021.
- Le scrutin est ouvert du 10 au 13 mars 2021.
- Le scrutin est ouvert du 10 au 13 mars 2021.

ORGANISATION DU SCRUTIN

- Le scrutin est ouvert du 10 au 13 mars 2021.
- Le scrutin est ouvert du 10 au 13 mars 2021.
- Le scrutin est ouvert du 10 au 13 mars 2021.
- Le scrutin est ouvert du 10 au 13 mars 2021.

PROCRUSTE

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES SE TIENNENT LE 10 MARS 2021.





Aides financières de l'Etat dans le cadre des élections régionales et départementales

Lectures

Le 10 mars 2021, le Président de la République a déposé les bulletins d'élection départementaux et régionaux à l'Assemblée nationale.



Frais d'assemblée électorale et achat des locaux

Le 10 mars 2021, le Président de la République a déposé les bulletins d'élection départementaux et régionaux à l'Assemblée nationale.



LES PERILS DE PROCRUSTE

Le 10 mars 2021, le Président de la République a déposé les bulletins d'élection départementaux et régionaux à l'Assemblée nationale.



CE QU'IL FAUT RETENIR

Le 10 mars 2021, le Président de la République a déposé les bulletins d'élection départementaux et régionaux à l'Assemblée nationale.



LES DOSSIERS D'ACTUALITES

PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET L'AGRIVOLTAÏSME

17 décembre 2024 : nouveau point étape après une 1ère rencontre en juillet 2024

POINT D'ÉCHANGES AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

- Echange sur le document cadre pour les parcs au sol agri-compatibles. La Chambre d'agriculture est chargée de proposer au Préfet un recensement des terrains susceptibles de recevoir des installations PV au sol non agrivoltaïques, soit des terrains non exploités depuis longtemps ou non agricole et sans enjeux forestiers ou environnementaux.

==> Proposition transmise au Préfet suite à la session Chambre du 22/11/2024



- Partage sur la stratégie des territoires en matière d'EnR : il en ressort que les territoires cantaliens n'ont pas véritablement établi un objectif de production d'EnR

20 février 2025 : rencontre commune avec la profession agricole de RTE, ENEDIS et SDE15 :

- RTE et ENEDIS ont présenté la structuration globale du réseau de transport d'électricité et ses caractéristiques dans le Cantal. Ils précisent que le schéma qui programme les orientations d'investissement pour les prochaines années est en cours de révision (S3REnR).

LES DOSSIERS D'ACTUALITES

GESTION DE L'EAU

LA FIN DU TRANSFERT OBLIGATOIRE VOTÉE PAR LES DÉPUTÉS

La fin du transfert obligatoire de la gestion de l'eau aux intercommunalités en 2026 a été confirmée, le 13 Mars 2025, par l'Assemblée.

Extrait de Maire Info du 14 mars 2025

« Le gouvernement a bien entendu et compris la demande d'adaptation réaliste et pragmatique dans la gestion de la ressource, exprimée au niveau local », a ainsi défendu la ministre déléguée chargée de la Ruralité, Françoise Gatel, en souhaitant concilier « la pérennisation des transferts d'ores et déjà achevés et la souplesse de gestion nécessaire dans les territoires qui sont, en quelque sorte, empêchés ».

« Le message que je vous propose d'envoyer au monde rural et aux élus de notre pays, c'est : "Nous vous faisons confiance, vous vivez sur votre territoire, vous êtes les mieux à même de savoir comment la géographie, les usages, les habitudes de la population commandent de s'organiser" », a lancé, hier, dans l'hémicycle, le rapporteur du texte, Jean-Luc Warsmann (Liot), estimant qu'« apporter à chacun de nos concitoyens de l'eau en qualité et en quantité suffisante [est] l'une des plus belles compétences que doivent exercer les collectivités publiques dans notre pays ».

Une commune n'ayant donc pas transféré la gestion de l'eau et de l'assainissement à sa communauté de communes au 1er janvier 2026 disposerait ainsi de « trois possibilités » :

=> conserver la compétence à l'échelle municipale

=> la déléguer à un syndicat intercommunal

=> ou la transférer à la communauté de communes

LES DOSSIERS D'ACTUALITES

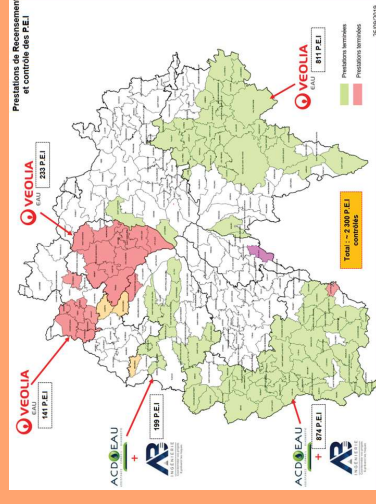
TABLE RONDE "PARITÉ AU SEIN DES COLLECTIVITÉS LOCALES" DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME

A l'initiative du Préfet du Cantal et de Reine Lépinay, Co-présidente « d'Elles aussi », un certaines noombres d'élue(e)s, en cette journée du 8 mars, ont pu avoir un échange sur l'importance de l'égalité femme-homme dans les politiques publiques et participer à la remise des trophées de la Marianne de la parité pour les intercommunalités du Cantal



PARTENARIAT AVEC CIT POUR LA MAINTENANCE ET LE CONTRÔLE DES POTEAUX INCENDIES

En 2018-19, l'AMF15 avait sollicité CIT pour structurer des groupements de commandes pour faire des prestations de contrôle des poteaux incendie. Cette démarche est obligatoire pour les communes. Echange en conseil d'administration en présence de Jean Baptiste Doré sur les modalités du partenariat et les scénarios envisageables pour 2026



LES DOSSIERS D'ACTUALITES



PDLHI SIGNE EN JANVIER 2025

Avec près de 5400 logements privés potentiellement indignes, le Cantal compte parmi les territoires les plus concernés de la région par la problématique de l'habitat indigne.

La lutte contre l'habitat indigne doit donc rester une priorité forte de l'Etat et des collectivités cantaliennes.

Le 09 janvier 2025, l'Association des Maires et des présidents d'EPCI du Cantal a donc renouvelé son soutien au pôle de lutte contre l'habitat indigne en s'engageant à

Transmettre aux Maires toute information concernant la lutte contre l'habitat indigne qui serait communiquée par le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne



AUDIT PATRIMONIAL CPIE

Depuis de nombreuses années, le CPIE* de Haute-Auvergne s'investit dans la prise en compte de la biodiversité nocturne face aux effets de la pollution lumineuse. En effet, l'éclairage artificiel perturbe les cycles naturels du jour et de la nuit et entraîne des conséquences sur la biodiversité.

Plutôt que de limiter la réflexion à la seule réduction de la pollution lumineuse, il semble plus mobilisateur d'ouvrir le sujet et de travailler ensemble à améliorer la qualité de la nuit en prenant en compte toutes les dimensions exprimées par tous les acteurs concernés : collectivités, acteurs économiques, particuliers, associations,

A ce titre, M. MONTIN, en tant que président de l'AMF 15 a participé à ces travaux et a répondu aux questions des étudiants de l'école d'ingénieur AgroParisTech.



**Conditions et moyens
d'une prise en charge partagée
de la qualité de la nuit et de la
biodiversité nocturne dans le Cantal**

Restitution de l'audit patrimonial

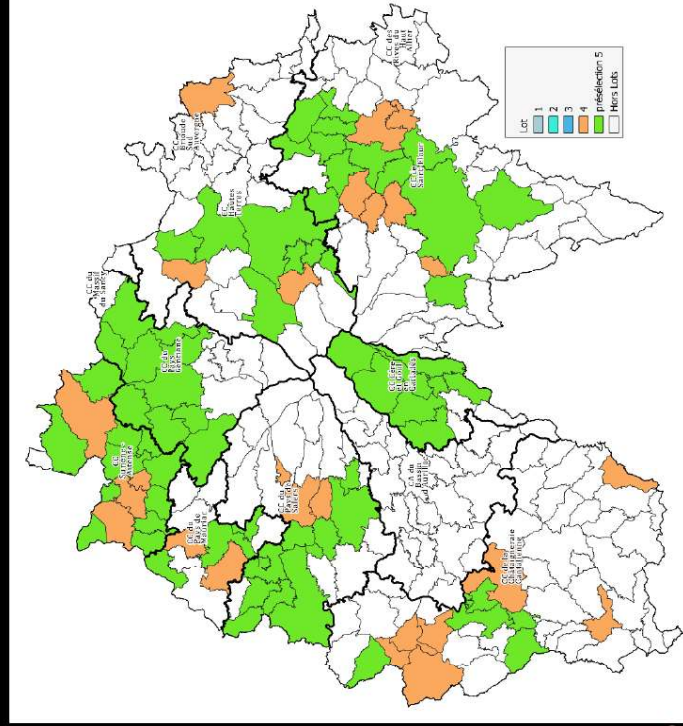
LES DOSSIERS D'ACTUALITES



FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

Réunion le 29 septembre 2025, en présence des Services d'Orange et des opérateurs afin de présenter la méthodologie de travail et les supports à disposition des élus concernés par la fermeture du réseau cuivre

Carte des lots département du Cantal



Lot 4:

25 communes

16 890 locaux à rendre raccordables

Fermeture commerciale prévue entre janvier 2026 et janvier 2027

Fermeture technique prévue fin janvier 2028

1 opérateur OI Fibre (RAN via ATHD)

Lot 5 :

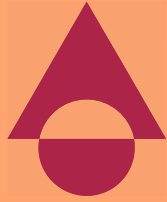
67 communes

32 066 locaux à rendre raccordables

Fermeture commerciale prévue entre janvier 2026 et janvier 2028

Fermeture technique prévue fin janvier 2029

2 opérateurs OI Fibre (RAN via ATHD / Orange)



4- ALERTER ET ETRE FORCE DE PROPOSITIONS

SOUTIEN EN FAVEUR DE :

- MAYOTTE : L'AMF, L'ANEL, FRANCE URBAINE ET L'UNCCAS S'ASSOCIENT AUX OPÉRATIONS HUMANITAIRES DE LA CROIX ROUGE

VIGILANCE FACE AUX ESCROQUERIES FAITES EN LIGNE

**PARTENARIAT AVEC ENEDIS :
RAPPEL SUR LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAS DE FIL À
TERRE**

MAYOTTE : L'AMF, L'ANEL, FRANCE URBAINE ET L'UNCCAS S'ASSOCIENT AUX OPÉRATIONS HUMANITAIRES DE LA CROIX ROUGE

L'AMF, par la voix de son Président, a adressé plusieurs communications relatives à la tragédie exceptionnelle que traverse Mayotte. De nombreux dispositifs d'appel aux dons circulent et il convient d'y être vigilant.

Si vos communes souhaitent participer, nous vous rappelons que l'AMF est partenaire de la Protection civile (RIB Crédit Mutuel) et de la Croix-Rouge (RIB BNP Paribas). Ces dispositifs sont exclusivement dédiés aux collectivités et non aux particuliers.

Au-delà de l'aide d'urgence, la solidarité avec la population de Mayotte doit s'inscrire dans la durée.

L'AMF et ses partenaires resteront aux côtés des collectivités de Mayotte, en lien avec l'Association des maires de Mayotte, pour leur apporter tout le soutien qu'elles sont en mesure de fournir.

A ce titre l'Association des Maires du Cantal a décidé de verser une subvention exceptionnelle via l'association départementale de Mayotte.



VIGILANCE FACE AUX ESCROQUERIES FAITES EN LIGNE

La gendarmerie du Cantal a constaté une recrudescence de faits de tentatives d'escroqueries faites en lignes, sur internet ou par démarchages téléphoniques.

Particuliers comme entreprises, comme collectivités publiques peuvent ou sont impactées

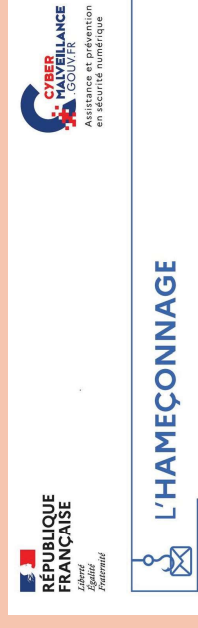
Que faire en cas d'escroquerie ?

Identifiez les virements frauduleux et avertissez au plus vite votre banque pour rappeler les fonds. Chaque seconde passée diminue drastiquement les chances de récupérer votre argent.

Conservez les preuves et contactez la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police dont vous dépendez. Vous pouvez également poser vos questions 24heures/24 et 7jours/7 à la brigade numérique.

Identifiez les différentes failles de sécurité qui ont conduit à cette escroquerie et corrigez-les en conséquence.

FICHES TECHNIQUES TRANSMISES AUX MAIRES DU CANTAL



PARTENARIAT AVEC ENEDIS : RAPPEL SUR LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAS DE FIL À TERRE

Tension, attention : à proximité des lignes, protégez-vous toujours du risque électrique !

Téléchargez l'application gratuite "Ligne Alerte" sur votre smartphone permettant d'être alerté de la proximité d'une ligne électrique.



En cas d'incident sur le réseau électrique,
consignes à respecter

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre
- Nous signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

Signalez toutes situations dangereuses (24h/24 et 7j/7) par téléphone

09 726 750
* N° de département

Suivez en temps réel l'état du réseau électrique dans votre commune :
www.enedis.fr/panne-et-interruption



L'élargage : Les 6 règles de sécurité

- 1 A proximité d'une ligne ne pas s'approcher, ni approcher d'objet des lignes.
- 2 Faire une DT-DICT auprès d'Enedis en cas d'intention de travaux d'élargage à proximité d'une ligne électrique.
- 3 Ne jamais toucher une ligne, ni une branche ou arbre tombé sur une ligne, mais prévenir le service dépannage d'Enedis.
- 4 Ne pas planter ou laisser pousser des arbres aux abords d'ouvrages électriques.
- 5 Ne pas faire de feu sous les lignes.
- 6 Informer le service dépannage d'Enedis en cas d'arbre ou branche menaçant.

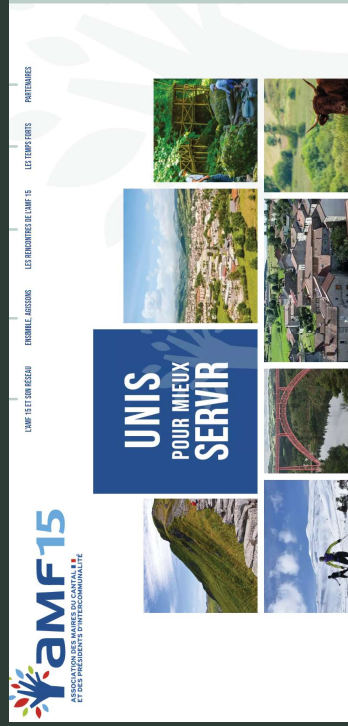
ENEDIS

L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

UNE COMMUNICATION CIBLEE

UN SITE DÉDIÉ AUX
ÉLUS CANTALIENS

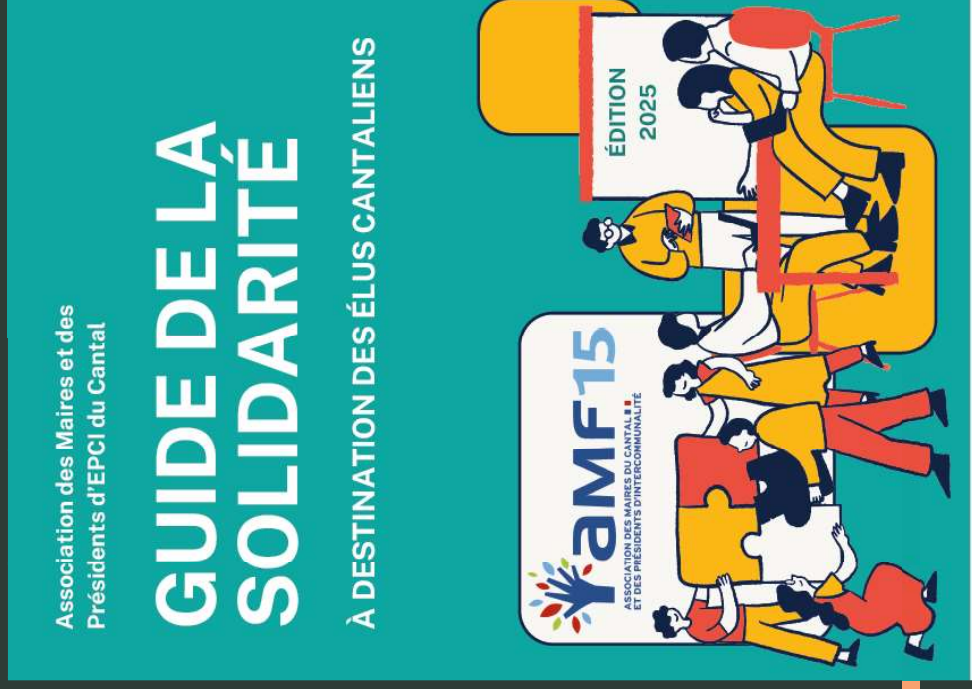
UN GROUPE
WHATSAPP POUR
LES MAIRES DU
CANTAL



NEWSLETTERS,
PRESSE & VIDÉOS
DE L'AMF 15



NOUVEAUTE : LE GUIDE DE LA SOLIDARITE

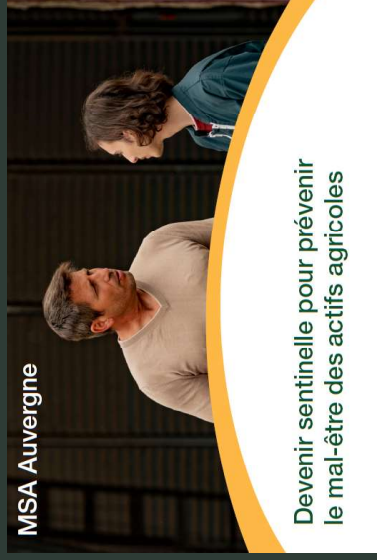


PRÉSENTATION À
14H00 AU FORUM
DE LA SOLIDARITÉ

RENCONTRES ET ECHANGES AVEC DES STRUCTURES À VALORISER

MSA

MSA Auvergne



Devenir sentinelle pour prévenir le mal-être des actifs agricoles

FÉDÉRATIONS DES CENTRES SOCIAUX



ANEF

**L'ÉQUIPE MOBILE SANTÉ
PRÉCARITÉ & INCURIE
(EMSP-EMI)**



SASEM

UN BUDGET QUI DÉPEND DE LA POPULATION DE LA COMMUNE ET DU NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS

POUR LES COMMUNES JUSQU'À 500 HABITANTS
OUELLE QUE SOIT LE NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS

[illegible]

Ces tarifs incluent la réduction



Cette réduction prévue dans le Code de la propriété intellectuelle est réservée aux communes



La Sacem | Votre partenaire musique

14

AGENCE FRANCE LOCALE

Aperçu des principales banques qui financent les collectivités

Les banques privées universelles

La seule banque qui
appartienne à 100 % aux
clients.

La banque
qui appartient à l'État



FRANCE ACTIVE



Mathieu ROSNARHO

**CHARGÉ DE
RELATION
COLLECTIVITÉS
LOCALES**

mathieu.rosnarho@afl-banque.fr

07 88 85 80 40



NOS PARTENAIRES





Potel Assainissement
Au cœur de l'environnement



présence verte
libres d'être actifs



CAISSE
D'ÉPARGNE
Auvergne Limousin



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CANTAL



l'entreprise électrique



CHAVINIER



aurillac.fr



NOS PARTENAIRES

Les membres du Conseil d'Administration de l'Association des Maires et des Présidents d'EPCL tiennent à remercier l'ensemble des partenaires qui ont répondu favorablement pour co-construire ensemble une belle et riche programmation 2024-2025 :



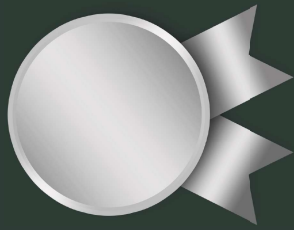
LES MEDAILLES



MEDAILLES D'HONNEUR REGIONALES, DEPARTEMENTALES ET COMMUNALES

ECHELON ARGENT

Promotion du 14 juillet 2025

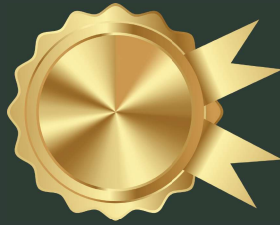


- Madame APCHIN Ginette née DUFFAYET (adjointe au maire, commune de REILHAC, demeurant à REILHAC)
- Monsieur BEAUREGARD Michel (ancien maire, commune de FAVEROLLES, demeurant à MAURINES)
- Monsieur BOULDOYRÉ Simon (adjoint au maire, commune de REILHAC, demeurant à REILHAC)
- Madame CHAZARIN Martine née PRADAL (maire, commune de LA CHAPELLE-LAURENT, demeurant à LASTIC)
- Madame ESSIKA Evelynne née GRANIER (conseillère municipale, centre communal d'action social de la commune de NEUSSARGUES EN PINATELLE, demeurant à LAVEISSIÈRE)

ECHELON VERMEIL

- Madame CLUZEL Corinne (adjointe au maire (commune de CHAUDES-AIGUES, demeurant à MAURINES)

ECHELON OR



Promotion du 1er janvier 2025

- Monsieur MIALLET Antoine (conseiller municipal, Commune de LE VAULMIER, deumeurant à LE VAULMIER)

À l'occasion de la promotion du 14 juillet 2025, Monsieur Christian Montin, Maire de Marcolès depuis 1994, et Président de l'Association des Maires du Cantal a été élevé au grade de chevalier de la Légion d'honneur



2024-2025

Rapport financier

Présenté par Antoine GIMENEZ, Trésorier de l'AMF 15

COMPTES ADMINISTRATIF 2024



Recettes d'exploitation 147 539.51 €

Charges d'exploitation 146 682 .69

Solde Créiteur 856.82



COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Recettes

d'exploitation

Cotisation des adhérents	→	91 286.82 €
100 % ADHESION		ristourne de l'AMF national à hauteur de 7.5% soit la somme de 1883.26 €.
subvention exceptionnelle ' CABA, interconsultaire, Academics)	→	34 046 €
Subvention mairie 2000	→	4521 €
subvention AMF congrès	→	428 €
Convention de partenariat	→	10 200€
participation élus congrès	→	954.25€
intérêt et dividendes	→	3420.18 €
vente brochure bien de section	→	800 €

Charges

d'exploitation

Cotisations reversées à l'AMF	→	25 110 €
Salaires et charges sociales	→	54 899.15 €
Total frais de fonctionnement	→	12 983. 67€
dont charges de fonct.	→	3 988.27€
dont frais de communic.	→	8995.40 €
prestations pour nos adhérents	→	51 446.06€
dont Ateliers Mairie 2000, journée engagement, CA, formation	→	13 254.90€
dont org. congrès Paris	→	12 475.58€
dont Assemblée générale	→	25 445. 58€
Frais financiers (assurance, honoraire comptable, frais bancaires)	→	1907.80 €

147 539.51 €

146 682 .69 €



BUDGET PREVISIONNEL 2025

Recettes prévisionnelles

125 487€

Cotisations nationales et départementales des communes et intercommunalités → 99 527.04€

SI 100 % ADHESION

ristourne de l'AMF national à hauteur de 7.5% soit la somme de 1942€.

Convention de partenariat → 10 200 €

Subvention Mairie 2000 → 750€

Subvention exceptionnelle AMF congrès → 450€

participation élus → 1 000€

remboursement AMF nationale déplacement → 500€

vente biens de section → 500€

Intérêts et dividendes → 3 500€

reprise de provisions → 7 171.96 €

Dépenses prévisionnelles

125 487€

Cotisations de l'AMF → 25 897€

Salaires et charges sociales → 65 998€

Total Frais de fonctionnement → 11 110 €

DONT: Charge de fonctionnement → 5 980 €

Frais de communication → 4 210 €

Charges financières → 920 €

Prestations auprès des élus → 20 850 €

DONT: Congrès des maires → 10 300 €

journée thématique → 2 650 €

Assemblée générale → 3 000 €

Frais de formation → 1 200€

CA - Réunion → 1 000€

autres charges → 350 €

SITUATION TRESORERIE AU 31/12/2024

CAISSE EPARGNE:

- COMPTE COURANT : 828.08 €
- PART SOCIALE : 43 000 €
- LIVRET A : 54213.03 €

SOIT UN TOTAL DE 98 041,11 €

BANQUE POSTALE :

- COMPTE COURANT : 18 883.36€
- LIVRET A : 31 225.91 €

SOIT UN TOTAL DE 50 109,27 €

CACF:

- COMPTE COURANT : 29 996.70€

SOIT UN TOTAL DE 29 996.70 €

SOIT UN TOTAL DE 178 147,08 €

2024-2025

Rapport d'orientation

Présenté par Christian MONTIN, Président de l'AMF 15

LES COMMUNES HEUREUSEMENT!



DANS CETTE PÉRIODE DE CRISE POLITIQUE, LES COMMUNES SONT PLUS QUE JAMAIS UN PÔLE DE STABILITÉ ET UN REPÈRE POUR LES ADMINISTRÉS

LES COMMUNES



assurent les services de proximité

améliorent la qualité de vie des habitants

renforcent le lien social

garantissent la démocratie locale

font preuve de pugnacité face aux difficultés quotidiennes

OUI POUR UN GRAND ACTE DE DÉCENTRALISATION, DE CLARIFICATION ET DE LIBERTÉ LOCALE



MAIS, AVEC LA MISE EN PLACE DE VÉRITABLES PRINCIPES STRUCTURANTS

La subsidiarité

Le respect de la clause de compétence générale des communes

La libre administration des collectivités

Le contrôle des moyens et des normes affectant les collectivités

L'autonomie financière et fiscale des collectivités

Un véritable pouvoir réglementaire local

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Une campagne nationale pour encourager l'engagement citoyen dans la vie locale



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



Dates à retenir

Pour ne rater aucune échéance et retenir les différentes dates fondamentales liées aux prochaines élections municipales.

- 15 et 22 mars 2026



Application du scrutin de liste dans les communes de moins de 1 000 habitants

Cette rubrique vise à accompagner les candidats ainsi que les communes concernées dans la mise en œuvre de cette réforme, depuis la phase de candidature jusqu'au déroulement de l'élection. Elle traite également des règles applicables en cours de mandat, notamment en cas de vacance de sièges.

- Texte officiel de la loi du 21 mai 2025
- Support et série de 6 vidéos pédagogiques décryptant la loi du 21 mai 2025
- Webinaire de l'AMF - "Mieux connaître les enjeux de la réforme du mode de scrutin" (10/07/2025)



Règlementation en période préélectorale

Pour sécuriser la communication des collectivités et des candidats et maîtriser les règles de financement des campagnes électorales, dont la méconnaissance entraîne des sanctions très lourdes (annulation du scrutin ...), cette rubrique fait le point sur la réglementation applicable, tout en mettant en lumière des exemples concrets et les erreurs à éviter.

- Communication en période préélectorale 03/04/2025
- Financement de la campagne électorale 03/04/2025



Préparer la désignation des élus intercommunaux

Lors des élections municipales, les citoyens élisent aussi les représentants de leur commune à l'intercommunalité. Les élections municipales ont donc un impact à la fois local et à l'échelle du territoire intercommunal. Comprendre comment sont désignés les élus intercommunaux et l'organisation des instances dirigeantes est important.



- Quelle représentation pour ma commune ?
- Comment sont désignés les élus de l'intercommunalité ?
- Qui peut être élu ?
- Fin et début de mandat
- Installation du conseil communautaire
- Les dates clés post-élections



POUR EN SAVOIR +

ACCOMPAGNEMENT DE L'AMF



- Le guide du Maire
- Le guide du Président d'intercommunalité
- Le guide sur la reponsabilité des élus
- Le guide de l'installation du conseil municipal et du conseil communautaire
- Le guide sur le fonctionnement du conseil municipal et du conseil communtaire

ACCOMPAGNEMENT DE L'AMF 15

- Universités des Maires



- Réalisation des cartes d'identités des Maires



- Nouvelle édition de l'annuaire des Maires



LES TEMPS FORTS À VENIR

CONGRÈS DES MAIRES 2025



- MERCREDI 19 NOVEMBRE :
SOIRÉE AVEC LES PARTENAIRES
DINER CROISIERE SUR LA SEINE

- JEUDI 20 NOVEMBRE
RENCONTRE AVEC LES PARLEMENTAIRES

L'ÉCHANGE AVEC LA FÉDÉRATION DES BAILLEURS SOCIAUX : PROJET DE JOURNÉE DE L'HABITAT EN 2026



PROJET DE CRÉATION D'UN SALON DES MÉTIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE EN 2026



DES PARTENARIATS À VENIR

- **CONVENTION AVEC L'URSSAF**
- **PROJET DE CONVENTION AVEC LA
FÉDÉRATION DES BURALISTES**
- **PROJET DE CONVENTION AVEC LE
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES SPORTS**

NOS DOSSIERS D'ACTUALITÉS

L'ÉCOLE CANTALIENNE DE DEMAIN

- UNE PLATEFORME D'ÉCHANGES ENTRE LES MEMBRES DU CDEN QUI DOIT **SE POURSUIVRE**
- UN APPUI DE L'OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES RURALES QUI DOIT **SE RENFORCER**
- UN ÉCHANGE PERMANENT AVEC LA DASEN ET LES MAIRES QUI DOIT **SE SYTÉMATISER**
- UNE PRISE EN COMPTE DES SPÉCIFICITÉS RURALES DU CANTAL QUI DOIT **SE CONCRÉTISER**

LES FINANCES LOCALES

L'ENVIRONNEMENT ET LA SÉCURITÉ

- **RÉFLEXION SUR UN PARTENARIAT AVEC CIT POUR LE CONTRÔLE DES PÔTEAUX INCENDIE**
- **RÉFLEXION SUR UN PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE CONCERNANT L'ACCORD CADRE DÉPARTEMENTAL DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE**

L'AMF ET L'AMF 15 À VOTRE ÉCOUTE... À VOTRE SERVICE...

Pour répondre au quotidien à vos questions

Pour vous accompagner dans vos démarches, vos recherches, vos projets

Pour vous soutenir si besoin

Pour vous proposer des formations

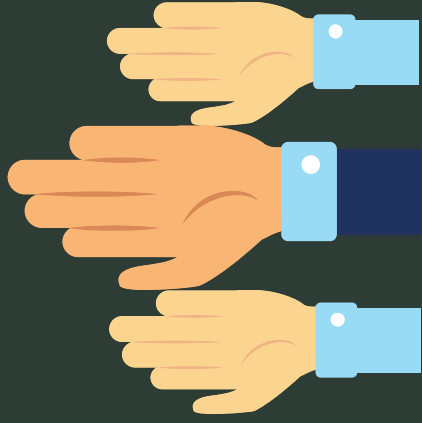
UNIS POUR MIEUX SERVIR



Pour que vive la démocratie !

POUR QUE VIVE LE CANTAL !

VOTE DES RAPPORTS



PAROLE DONNÉE AUX MAIRES DU CANTAL ET ECHANGES AVEC LES PARLEMENTAIRES

ALLOCATION DE MADAME LA VICE PRÉSIDENTE DE L'AMF



MME. EDITH GUEUGNEAU

Vice-Présidente de l'AMF
Maire de Bourbon-Lancy

ALLOCATION DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL

BRUNO FAURE

Conseiller régional, et Président du Conseil
Départemental du Cantal



ALLOCATION DE MONSIEUR LE PRÉFET DU CANTAL



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

M. PHILIPPE LOOS

Préfet du Cantal

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**